

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le FMI et Bank Al-Maghrib prolongent leur accord d'investissement pour soutenir les prêts du FMI aux pays à faible revenu

Washington D.C., 13 octobre 2017

- *Bank Al-Maghrib s'engage à prolonger jusqu'en 2022 son accord d'investissement au profit du Fonds fiduciaire pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance et ce, en soutien aux prêts concessionnels accordés par le FMI aux pays membres à faible revenu.*

Le Fonds monétaire international (FMI), en sa qualité de gestionnaire du Fonds fiduciaire pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (PRGT), a introduit une modification de son accord d'investissement conclu avec Bank Al-Maghrib en 2012, par lequel le Maroc s'est engagé à verser une contribution subventionnelle de 1,1 million de DTS au PRGT. En vue d'atteindre cet objectif, l'accord d'investissement avec le Maroc a été prolongé de cinq ans.

Cette modification, entrée en vigueur le 13 octobre 2017, constitue la première convention d'investissement dans le cadre du PRGT, prenant en compte la nouvelle stratégie d'investissement des actifs de ce fonds approuvée par le Conseil d'administration du FMI en mars dernier.

Il convient de signaler que la contribution du Maroc au PRGT joue un rôle important pour assurer la soutenabilité à moyen terme des prêts concessionnels accordés par le FMI aux pays membres à faible revenu.